Déclaration d'intention

↘ Plateforme de coordination pour une accessibilité touristique et de loisirs durable dans le Chablais vaudois et les Alpes vaudoises.

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

CHABLAIS REGION
chablais.ch

Les alpes côté soleil

ALPES VAUDOISES VILLARS-GRYON LES DIABLERETS

ALPES VAUDOISES VILLARS-GRYON DIABLERETS

LEYSIN LES MOSSES LA LECHERETTE

GLACIER 3000
High level experience.

AIGLE · BEX · GRYON · LEYSIN · OLLON · ORMONT-DESSOUS · ORMONT-DESSUS · ROCHE · YVORNE

tpc

SBB CFF FFS

↘ Préambule

Lorsque les conditions sont réunies (enneigement, météo), des afflux importants en direction des stations vaudoises et valaisannes sont constatés. Ils conduisent à un engorgement sur les axes autoroutiers et routiers, à des reports de trafic indésirables dans les communes de plaine et à une saturation de véhicules dans les stations.

En particulier, la saison 2023 / 2024 a été marquée par une forte saturation des accès routiers aux stations touristiques alpines du Chablais vaudois. Les perturbations - concentrées sur quelques week-ends où plus de 85 % des déplacements ont été réalisés en voiture - ont entraîné une paralysie temporaire sur les axes autoroutiers et routiers, dans les stations et consécutivement un report de trafic important ainsi que des perturbations dans les villes et villages de plaine.

Face à cette situation, une table ronde sur l'accessibilité des Alpes vaudoises a réuni les acteurs concernés le 4 septembre 2024 à Aigle, d'où a émergé une envie commune d'œuvrer à la recherche de solutions.

Après avoir échangé et s'être réunis à deux reprises début 2025, les acteurs se sont accordés sur l'utilité d'une démarche conjointe autour de la création d'un espace de dialogue et de travail, dans le but d'initier et de coordonner la mise en œuvre de mesures permettant de soutenir une accessibilité touristique durable aux Alpes vaudoises.

↘ Membres fondateurs

Organismes régionaux et touristiques

Association de communes Chablais Région
Association touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses (ATALC)
Association touristique « Porte des Alpes » (Villars - Gryon - Diablerets - Bex)
Télé Villars - Gryon - Diablerets SA (TVGD SA)
Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA (TLML)
Glacier 3000

Communes

Municipalité de la Commune d'Aigle
Municipalité de la Commune de Bex
Municipalité de la Commune de Gryon
Municipalité de la Commune de Leysin
Municipalité de la Commune d'Ollon
Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessous
Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus
Municipalité de la Commune de Roche
Municipalité de la Commune d'Yvorne

Entreprises de transports publics

Transports publics du Chablais SA (TPC)
Chemins de fer fédéraux suisses (CFF)

Canton de Vaud

Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DICIRH) de l'Etat de Vaud
Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) de l'Etat de Vaud

Considérants

Les acteurs concernés reconnaissent les nuisances occasionnées par les pics de fréquentation et souhaitent les limiter autant que possible. Conscients du défi que représente l'atteinte d'un tel objectif, les partenaires souhaitent, ensemble, initier une collaboration pour promouvoir et développer des mesures, qui pourraient par ailleurs être déployées lors d'autres périodes de l'année.

Constatant que les Alpes vaudoises ne sont qu'une partie de la problématique - les statistiques de la saison hivernale 2023/2024 ont en effet mis en avant que seuls 15% des automobilistes circulant sur le viaduc de Chillon vers les Alpes ont pour destination les stations vaudoises - la démarche devra nécessairement s'ouvrir à d'autres acteurs limitrophes du Canton de Vaud, en particulier le Canton du Valais, et le Chablais valaisan.

Les acteurs ne souhaitent pas opposer transports publics et mobilité individuelle. Ils constatent que la capacité des transports publics permet globalement de répondre à une demande plus élevée, à ces exceptions près où, lors de week-ends ensoleillés et avec de bonnes conditions d'enneigement, les trains et bus reliant la plaine aux stations vaudoises sont sous pression aux heures de pointe.

Ils sont conscients que la capacité et l'attractivité des transports publics seront améliorées dans le cadre des développements de l'offre, du matériel roulant et des infrastructures planifiés à moyen et long termes, avec le soutien des pouvoirs publics et en cohérence avec les politiques cantonales de mobilité et d'appui économique en faveur d'une mobilité multimodale et d'un tourisme quatre saisons. En complément, des mesures à court terme, en lien avec les transports, l'hôtellerie, l'accueil en station ou encore les remontées mécaniques, sont nécessaires.

Parmi les leviers pour améliorer l'accessibilité et la rendre plus durable, les acteurs identifient plusieurs pistes: l'attractivité et la capacité des transports publics, l'étalement des horaires de déplacement, la qualité d'accueil à destination et les services sur l'ensemble du trajet, la communication sur les alternatives au transport individuel motorisé ainsi que l'usage optimisé de la voiture. Les mesures qui découleront de la démarche pourront par ailleurs présenter un intérêt pour les autres saisons.

Objectifs

Cette déclaration d'intention et la démarche coordonnée qu'elle initie visent à limiter les effets négatifs des déplacements, en saison hivernale en particulier, et ainsi à soutenir, grâce à une offre touristique et une accessibilité durable, l'attractivité et la qualité d'accueil des destinations.

Axes de travail

Les partenaires s'engagent à collaborer en confiance et à rechercher ensemble des solutions équilibrées. Compte tenu de l'importance de développer et promouvoir activement une accessibilité touristique et de loisirs durable aux Alpes vaudoises, les axes de travail viseront en particulier à soutenir l'utilisation des transports publics et des modes de déplacement partagés ainsi que le déploiement de services et solutions de mobilité complétant et soutenant l'offre de transport en station, tout en veillant à encourager un meilleur usage de la voiture.

C'est pourquoi la démarche n'exclut pas l'accessibilité routière aux Alpes vaudoises. Elle cherche à promouvoir aussi bien l'accessibilité en transports publics, le covoiturage et une gestion coordonnée et efficiente du stationnement afin de réduire la pression sur les infrastructures routières que (de limiter) le report de trafic dans les villages de plaine et les émissions de CO_2.

Les partenaires s'emploient à rechercher et mettre en œuvre autant que des solutions de type « quick win » que des solutions à moyen et long termes. Pour ce faire, le groupe de travail s'engage à étudier, prioriser et mettre en œuvre des actions, notamment dans les domaines suivants :

- ✓ Partage et capitalisation des expériences mises en place en faveur d'une mobilité durable
- ✓ Mesures en faveur de l'attractivité des offres de transport public susceptibles d'encourager le report modal
  Par exemple : à court terme, combinaisons et offres tarifaires, qualité des interfaces et des services, promotions, etc. ; à plus long terme, renforcement des infrastructures.
- ✓ Initiatives visant à décaler et morceler les déplacements des visiteuses et visiteurs.
  Par exemple : offres avantageuses de restauration, horaires d'ouverture des remontées mécaniques, tarifs différenciés, etc.
- ✓ Mesures permettant d'optimiser la qualité d'accueil et les services offerts dans les stations touristiques, notamment pour les visiteuses et visiteurs se déplaçant en transports publics.
  Par exemple : location de matériel spécifique dans les stations, casiers à matériel disponibles en quantité, création d'espaces d'accueil des visiteuses et visiteurs, etc.
- ✓ Mise en valeur systématique des offres de transport public dans la création et la promotion des produits touristiques
- ✓ Déploiement de solutions visant à encourager le covoiturage, notamment à travers la question de la tarification du stationnement
- ✓ Mise en place de mesures spécifiques pour gérer les pics de fréquentation sur le réseau routier
  Par exemple : mesures locales de gestion du trafic, dialogue avec l'Office fédéral des routes concernant l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence sur l'A9, restrictions de circulation sur certains axes secondaires, dispositif de limitation de vitesse et de feux dynamiques pour fluidifier le trafic, procédure et gestion des parkings automobiles en station, etc.
- ✓ Exploration de la possibilité d'établir une coordination romande pour la planification des vacances scolaires hivernales
- ✓ Meilleure annonce et coordination entre les signataires concernant les événements majeurs organisés dans les Alpes vaudoises

Ces démarches prendront en compte les différentes typologies de visiteuses et visiteurs (à la journée, à la semaine, de manifestations, ...), d'habitantes et habitants (permanents ou de résidences secondaires) et les besoins de matériel à transporter. Pour leur mise en œuvre, les mesures seront déclinées dans un plan d'actions pluriannuel.

Moyens pour y arriver

Les signataires s'engagent à contribuer aux objectifs de la démarche et à mutualiser leurs efforts, selon leurs rôles et compétences, et en tenant compte de leurs ressources disponibles. Ils s'appuient sur les compétences et se coordonnent avec tout autre acteur pouvant contribuer à la mise en œuvre des mesures du plan d'action (Communauté tarifaire vaudoise Mobilis, Office fédéral des routes, groupements hôteliers, etc.).

Pour animer et coordonner cette démarche, une commission thématique est créée et dédiée au sein de l'association Chablais Région. Elle est notamment composée de représentantes et représentants des signataires de la présente déclaration d'intention et, à titre d'invitées et d'invités, de représentantes et représentants des services cantonaux de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI).

La mission de l'instance

1. Élaborer, mettre à jour, monitorer et coordonner un plan d'action pluriannuel en collaboration et concertation avec les signataires
2. Définir le portage des actions et coordonner leur mise en œuvre
3. Organiser des séances opérationnelles à un rythme semestriel (avant la saison d'été et avant la saison d'hiver) avec les signataires ou leurs déléguées et délégués techniques. Des séances ad hoc complémentaires peuvent être mises sur pied en fonction des besoins.
4. Informer régulièrement sur l'avancée des travaux les organisations et institutions ayant participé à la table ronde sur l'accessibilité des Alpes vaudoises. Ces dernières pourront également être invitées à des groupes de travail ad hoc.
5. Organiser, au moins tous les deux ans, une conférence ouverte aux partenaires concernés pour partager l'avancement de la démarche et les actions mises en œuvre et envisagées.

L'Etat de Vaud, par le biais du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), assurera, au besoin, un cofinancement de l'animation de cette commission à hauteur de 70 % maximum, pour un montant maximal et une période pluriannuelle à définir. Cas échéant, le solde sera pris en charge par les partenaires régionaux intégrés dans l'instance spécifique, selon une clef de répartition à déterminer entre Chablais Région et les partenaires touristiques privés, compagnies de transport, associations touristiques et remontées mécaniques.

L'animation de la mission sera assurée par une ressource dédiée au sein de l'équipe de Chablais Région. Les acteurs et partenaires concernés par les mesures identifiées seront mobilisés lorsque cela sera nécessaire et en fonction de leurs rôles et compétences. Les services de l'Etat de Vaud assureront l'échange et la coordination avec les services cantonaux valaisans en charge du tourisme et de la mobilité, et ce en lien avec l'association Chablais Région, dont font partie les communes valaisannes du Chablais.

↘ Ouverture

Parties minoritaires d'un grand ensemble de destinations de montagne, les signataires sont conscients de la nécessité d'entamer une réflexion commune avec les partenaires du Pays-d'Enhaut et du Canton du Valais pour traiter ces sujets dans le même esprit. C'est pourquoi, dans une seconde étape, pourront être accueillies de nouvelles organisations ou communes signataires souhaitant œuvrer à ces engagements.

Signataires
Organismes régionaux et touristiques

Chablais Région

Corinne Ingold,
vice-présidente

Norbert Zufferey,
directeur

Association touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses

Philippe Pasche,
président

Alexandre Belogi,
directeur

Association touristique « Porte des Alpes »
(Villars - Gryon - Diablerets - Bex)

Emmanuel Capancioni,
président

Signataires
Organismes régionaux et touristiques

Télé Villars - Gryon - Diablerets SA (TVGD SA)

Jean-Charles Turrian,
président

Martin Deburaux,
directeur

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA (TLML)

Jean-Marc Udriot,
président

Maxime Cottet,
directeur

Glacier 3000

Marcel Bach,
président

Bernhard Tschannen,
directeur

↘ **Signataires** Communes

Municipalité de la Commune d'Aigle

Grégory Devaud,
syndic

Anne Decaillet,
secrétaire municipale

Municipalité de la Commune de Bex

Alberto Cherubini,
syndic

Alain R. Michel,
secrétaire municipal

Municipalité de la Commune de Gryon

Pierre-André Burnier,
syndic

Evelyne Moreillon,
secrétaire municipale

Signataires
Communes

Municipalité de la Commune de Leysin

Jean-Marc Udriot,
syndic

Jean-Jacques Bonvin,
secrétaire municipal

Municipalité de la Commune d'Ollon

Patrick Turrian,
syndic

Philippe Amévet,
secrétaire municipal

Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessous

Gretel Ginier,
syndique

Isabelle Mermod,
secrétaire municipale

↘ **Signataires** Communes

Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus

Christian Reber,
syndic

Michka Roch,
secrétaire municipal

Municipalité de la Commune de Roche

Aurélie Tulot,
syndique

Rachel Duronio,
secrétaire municipale

Municipalité de la Commune d'Yvorne

Edouard Chollet,
syndique

Fabien Cathélaz,
secrétaire municipal

Signataires
Entreprises de transports publics

Transports publics du Chablais SA (TPC)

Grégoire Praz,
directeur

Olivier Français,
président

Chemins de fer fédéraux suisses (CFF)

David Fattebert,
directeur régional pour la Suisse romande

Signataires
Canton de Vaud

Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DICIRH)

Nuria Gorrite,
conseillère d'Etat,
Cheffe du DICIRH

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)

Isabelle Moret,
conseillère d'Etat,
Cheffe du DEIEP

↘ Pour prise de connaissance

Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du Canton du Valais

Eric Bianco,
chef de service

Service de la mobilité du Canton du Valais

Sylvain Dumoulin,
ingénieur cantonal

Pays-d'Enhaut Région Économie et Tourisme

Myriam Mermod,
directrice

Office fédéral des routes (OFROU)

Valentina Kumpusch,
cheffe de la division Infrastructure

Communauté tarifaire vaudoise (Mobilis)

Aline Isoz,
présidente

Magic Pass (Magic Mountains Cooperation)

Pierre Besson,
président